COMMUNE DE MAHALON (Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212901433-20251127-10SUB-DE

Nombre de conseillers : 14
. en exercice : 14
. présents : 10
. votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Bernard LE GALL, Maire de Mahalon.

Date de convocation : 19 novembre 2025

Présents : LE GALL Bernard, BETROM Raymond, KÉROURÉDAN Myriam, DUQUESNE Annick, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, LE GALL François, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Tanguy, PERON Marie-Hélène.

Absents : CLAQUIN Marion, DARCHEN Martine, FAILLARD Anthony, SOUBEN René, excusées.

Secrétaire : BARIOU Tanguy

10- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2025 A L'ASSOCIATION KERES'COOL.

La commune de Mahalon décide d'attribuer une subvention d'un montant de **200 €** à l'association KERES'COOL pour sa création et son événement autour des illuminations de Noël en décembre 2025.

Fait et délibéré, le 27 novembre 2025
A Mahalon, le 02 décembre 2025

Le Maire,
Bernard LE GALL

MAIRIE DE MAHALON (Finistère)